

PSL Valorisation et l'Institut Convergence Qlife s'associent pour soutenir jusqu'à 10 projets innovants ayant un fort potentiel socio-économique. Cet appel est ouvert à tout projet issu d'une ou plusieurs équipes de recherche de PSL, et couvre toutes les disciplines et tous les domaines d'applications. Les projets impliquant des partenariats avec des équipes de recherche extérieures à PSL sont éligibles, mais seules les équipes PSL peuvent être financées via cet appel.

Les projets sélectionnés devront avoir un fort impact potentiel, sur le plan économique et/ou sociétal ; ils pourront avoir comme objectif la création d'une start-up ou toute autre forme de transfert vers le monde socio-économique.

En accord avec la politique de PSL de soutien à la valorisation de la recherche et de l'expertise dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts et du design, un financement sera réservé à un projet impliquant au moins une de ces thématiques. Cette implication sera appréciée par le Comité de Sélection au vu des objectifs du projet, des équipes de recherche et des connaissances et expertises mises en jeu.

L'appel à projets sera cofinancé par PSL Valorisation et l'Institut Convergence Qlife ; il mobilisera le financement de l'expérimentation du Fonds National de Valorisation (PIA - France 2030) attribué à PSL, et de Qlife, dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir. Cet appel permettra de financer jusqu'à dix projets, dont trois dans le domaine de la biologie quantitative, orientés vers la création de start-up (ou vers des partenariats avec des start-up existantes) et soutenus par Qlife, les autres projets soutenus par PSL peuvent relever de tous domaines et de tous modes de valorisation (start-up, licensing...).

[l'Institut Carnot IPGG Microfluidique](#) s'associe une nouvelle fois à cet appel à projets pour accorder un financement complémentaire aux projets lauréats issus de son périmètre (après examen de leurs besoins de financement et validation par le Comité de Pilotage du Carnot).

Des réunions d'information concernant l'appel, destinées à tous les chercheurs et chargés de valorisation de PSL, auront lieu en février et mars 2023 (voir planning ci-dessous). Ces réunions incluront une présentation de l'appel suivie de questions-réponses, le témoignage d'un(e) lauréat(e) d'un précédent appel et la possibilité de sessions individuelles au cours desquelles les porteurs de projet pourront poser des questions spécifiques et obtenir un retour informel sur leur projet de candidature.

Ces réunions d'informations auront lieu aux dates suivantes :

- 13 février à 16 :00 (**en visioconférence**)
- 8 mars à 14 :00 (**en visioconférence**)
- 14 mars à 11 :30 (**en présentiel à l'Amphithéâtre Curie**)

Pour y participer merci de bien vouloir vous inscrire via le [lien](#) suivant

Un lien vous sera envoyé 24h avant la réunion, vous donnant accès à une salle Microsoft Teams (accessible via votre navigateur, même si vous ne disposez pas de l'application Teams).

## Conditions d'éligibilité

(Voir ci-dessous les informations spécifiques concernant les différentes catégories de projets)

- Les projets éligibles doivent impliquer au moins une équipe de recherche de PSL, et être validés par le directeur de l'unité concernée (celle du porteur principal).
- La durée des projets doit être au maximum de 18 mois, par dérogation elle pourra atteindre 24 mois dans des cas exceptionnels dûment justifiés.
- Le financement demandé doit être au maximum de 100 k€ (y compris tous frais de gestion ou d'hébergement des tutelles de(s) l'équipe(s) concernée(s)). Ce montant peut être porté à 120 k€ pour les dossiers justifiant de besoins particuliers (par exemple en termes d'équipement, de prestations, etc.). Ces besoins seront justifiés dans le dossier de candidature, et appréciés par le Comité de Sélection.

## Objectifs et dépenses éligibles

Les financements obtenus doivent être utilisés pour préparer et/ou faciliter le transfert de connaissances, résultats ou inventions issus des équipes de recherche impliquées, en vue d'un impact économique et/ou sociétal.

Les porteurs des projets financés par PSL pourront utiliser leur fonds notamment dans la réalisation des preuves de concept, études techniques, économiques ou juridiques (propriété intellectuelle, réglementation). Le financement attribué pourra couvrir des dépenses :

- de personnel,
- d'équipement (quelle que soit la durée d'amortissement),
- de fonctionnement (consommables),
- de prestations externes correspondant à des réalisations techniques,
- d'études de marché,
- de coaching spécialisé (business, juridique, etc.),
- de formation
- de propriété intellectuelle (étude de brevetabilité, liberté d'exploitation, etc.).

Dans le cas des projets financés par Qlife, les dépenses doivent être principalement consacrées aux ressources humaines du projet. Les dépenses de prestations externes liées à la valorisation seront à discuter au cas par cas.

## Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation sera sous la responsabilité de PSL Valorisation, en lien avec le comité de pilotage Qlife et les instances de l'Institut Carnot IPGG; il sera approuvé par le Comité d'Engagement mis en place dans le cadre du financement FNV attribué à PSL Valorisation.

Le Comité de Sélection comprendra des experts indépendants, ainsi qu'un membre du comité de pilotage Qlife. Chaque projet fera l'objet d'évaluations indépendantes par 2 spécialistes du domaine concerné, dont les rapports seront transmis au Comité de Sélection. Les membres du Comité de Sélection ainsi que les experts consultés signeront un engagement de confidentialité.

Les critères d'évaluation suivants seront pris en compte :

- Qualité scientifique et technologique (si applicable)  
*Résultats déjà obtenus, publications, environnement scientifique*
- Caractère innovant et valeur ajoutée par rapport à l'état de l'art  
*Présentation de l'état des connaissances et technologies, comparaison de la solution avec les alternatives possibles*

- Impact socio-économique, potentiel de transfert, marchés identifiés  
*Démarche d'innovation et de transfert ; vision préliminaire des applications, utilisateurs et marchés ; process envisagé pour la définition d'un business modèle, les contacts avec les utilisateurs et l'approche du marché*
- Faisabilité technique et économique (ressources, calendrier, environnement, partenariats)  
*Principales étapes, jalons, livrables ; adéquation des ressources et du calendrier ; gestion des risques*

Des contacts pourront avoir lieu entre les porteurs et les membres du comité de sélection afin d'échanger sur le contenu de leurs candidatures.

## Valorisation et transfert des résultats, revenus générés

Dans le cas où des actifs de propriété intellectuelle préexistent au projet de prématuration (ce qui n'est pas un prérequis), la gestion et la valorisation de la propriété intellectuelle issue du projet seront confiées par souci de continuité à la structure en charge de la PI préexistante, sauf accord spécifique entre les parties prenantes.

En accord avec la politique de PSL visant à générer par ses activités de valorisation des revenus qui pourront être réinvestis dans de nouveaux projets, et avec les règles associées aux financements issus du Fonds National de Valorisation (PIA - France 2030), les revenus générés par les projets seront affectés en priorité à la reconstitution du montant investi par PSL, hors intéressement des chercheurs (cette règle ne concerne pas les projets financés par Qlife).

## Calendrier prévisionnel

- **08 février 2023** : Publication de l'appel à projets.
- **Février-Mars 2023** : Réunions d'informations, destinées à tous les chercheurs et chargés de valorisation de PSL :
  - 13 février à 16 :00 (en visioconférence)
  - 8 mars à 14 :00 (en visioconférence)
  - 14 mars à 11 :30 (en présentiel à l'Amphithéâtre Curie)
- **11 avril 2023**: Date limite pour l'envoi d'un résumé non confidentiel et d'une liste de trois experts pouvant évaluer le projet soumis.
- **24 avril 2023** : **date limite de remise des candidatures** - clôture de l'appel à projets.  
(Les signatures du directeur d'unité et du chef d'établissement pourront être fournies dans un délai de 2 semaines après la clôture de l'appel à projets)
- **Mai-juin 2023** : Evaluation des projets.
- **Juillet 2023** : Communication des résultats.

## Dossier de candidature

Les dossiers sont à soumettre par email, à l'adresse [psl.valo@psl.eu](mailto:psl.valo@psl.eu), sous forme de deux fichiers aux formats **Word** et **PDF**, en utilisant le modèle fourni ; ils sont également disponibles auprès des services de valorisation des établissements et organismes, ou auprès de PSL Valorisation.

Les porteurs de projets candidats sont invités à contacter un des services en charge de la valorisation pour leur unité, et à indiquer sur leur dossier le nom de la personne référente contactée pour leur projet.

**N'hésitez pas à prendre contact avec le service de valorisation de votre établissement ou avec PSL Valorisation pour tout renseignement et pour nous informer de votre candidature.**

## Informations spécifiques

### Qlife - Biologie quantitative :

Les financements apportés par l'Institut Convergence Qlife sont destinés au domaine de la biologie quantitative, concernant par exemple l'architecture dynamique du noyau, l'organisation des membranes cellulaires, la communication intercellulaire, la biologie du développement, les nouvelles approches thérapeutiques quantitatives, etc. Plus généralement les projets sélectionnés viseront à valoriser des connaissances et technologies permettant une compréhension plus fine du fonctionnement du vivant à tous les niveaux (molécule, cellule, organisme, populations), comme des techniques d'analyse et d'imagerie, de sciences des données et de calcul scientifique. Les projets devront être orientés vers la création de start-up ou vers des partenariats avec des start-up existantes.

Les candidatures attendues au financement Qlife seront issues d'équipes de recherche du périmètre de PSL, de préférence en partenariat avec une entreprise identifiée, créée ou en cours de création.

Les projets viseront notamment :

- Au renforcement des interactions entre le monde de la recherche publique et l'entreprise ;
- À l'appropriation par le monde économique de solutions issues de la recherche publique.
- Au développement de projets de startups en collaboration avec une ou plusieurs équipes du périmètre de PSL. Le financement qui leur est attribué doit être principalement consacré à des dépenses de personnel.

### Projets SHS, arts et design, industries culturelles et créatives :

Un financement est réservé aux projets impliquant au moins un des domaines suivants : sciences humaines et sociales, arts et design, et/ou visant à des applications dans le domaine des industriels créatives et culturelles. Cette implication sera appréciée par le Comité de Sélection au vu des objectifs du projet, des équipes de recherche, des connaissances et expertises mises en jeu, de l'environnement du projet et des partenariats envisagés. Ces projets peuvent viser tout mode de valorisation et de transfert vers le monde socio-économique (création d'entreprise ou de structure associative, licences de brevets ou de logiciel, partenariats avec des entreprises ou des structures publiques).

